Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212203319-20260605-2026_06_05_002-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE SAINTE-TREPHINE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq JUIN à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-TREPHINE, régulièrement convoqué par le Maire en date du 1er juin 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Georges GALARDON, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Nombre d'élus : 11	Présents : 7	Votants : 8	Procurations : 1
	Pour : 8	Contre : 0	Abstentions :

Présents : GALARDON Georges, LE SCEL Josiane, LE PAVEC Guy, RUMIN Christelle, JEGOUIC Anthony, NICOLAS Marion, TRUBUIL Julien

Procuration : LE PAVEN Nicolas (à LE PAVEC Guy)

Absents : LE PAVEN Nicolas (excusé), LEROUX Aurélia, GOIC Marie Jeanne et JEGOU Eflamm

Secrétaire de séance : RUMIN Christelle

DÉLIBÉRATION 2026-06-05-002

Achat de la maison CROZANNEC

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le bien de Madame Nathalie CROZANNEC et Madame Eliane CROZANNEC situé 6 rue Pors Normand – 22480 Sainte-Tréphine est en vente.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la proposition de vente de Madame Nathalie CROZANNEC et Madame Eliane CROZANNEC à la commune pour un montant de 40 000 euros
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents s'y référant.

Le Maire,

G. GALARDON